



ATD Quart Monde Le mouvement fête dimanche les cent ans de la naissance de son fondateur, le Père Wresinski. >> 14



Douze paroisses à fusionner

Estavayer. Le projet de regrouper les douze paroisses catholiques recoupant la nouvelle commune semble séduire les fidèles. La fusion aurait des avantages administratifs et pastoraux. Vote le 8 mars. >> 16

RÉGIONS

9
LA LIBERTÉ
JEUDI 9 FÉVRIER 2017

Le Grand Conseil se prononce aujourd'hui sur le droit de vote à 16 ans. Qu'en pensent les jeunes?

Ces jeunes dont les voix comptent

<< LAURA ZURKINDEN

Politique >> Est-on assez mature pour voter quand on a 16 ans? Le Grand Conseil fribourgeois se prononce aujourd'hui sur la motion «Pour le droit de vote et d'éligibilité communal à 16 ans». Son auteur, Simon Bischof, est d'avis que l'abaissement de l'âge du droit de vote et d'éligibilité favorisera l'intérêt pour la politique chez les adolescents et leur donnera la possibilité de s'exprimer et de participer aux décisions au niveau local. Mais qu'en pensent les jeunes politiciens et les enseignants au cycle d'orientation et au collège?

Un élan positif

Dans le camp des jeunes politiciens, les avis divergent. Oxel Suarez Alvarez, membre du Parti socialiste et président du Conseil des jeunes (CJ) de Fribourg, voit la motion de Simon Bischof d'un bon œil. «Le Conseil d'Etat a donné un élan positif. La jeunesse pourra davantage être prise au sérieux et j'espère sincèrement que le Grand Conseil ira dans ce sens.» Le CJ, quant à lui, n'a pas encore pris position sur le sujet. La question devrait être tranchée en plénum prochainement.

L'avis de sa prédécesseure et actuelle vice-présidente des jeunes libéraux-radicaux fribourgeois (JLR) est autre. En effet, Yasmina Savoy s'oppose à la motion. «Beaucoup de jeunes ne se sentent pas prêts à voter. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui, bien qu'ayant 18 ou 20 ans,



A l'image de l'initiative des collégiens broyards, il s'agit d'inciter les jeunes à user de leur droit de vote, que la motion passe ou non. Alain Wicht-archives

votent sans analyser les objets en cause.»

Selon elle, il faut sensibiliser les jeunes aux enjeux politiques avant d'abaisser l'âge du droit de vote car la plupart des adolescents n'ont aucune idée de ce qui se passe dans cette sphère.

«Une possibilité de droit de vote sur demande est une meilleure idée», affirme-t-elle. Par exemple, dans le canton de Neu-

châtel, une initiative visant cet objectif devrait être votée prochainement. «Les jeunes engagés pourraient s'exprimer alors que ceux qui ne le souhaitent pas ne recevraient pas de bulletin de vote à la maison.»

La majorité est un tout

Blaise Fasel, président des Jeunes démocrates-chrétiens (JDC), est du même avis que

Yasmina Savoy en ce qui concerne la sensibilisation des jeunes à la politique.

Il ajoute: «Ce projet est un serpent de mer, il a été plusieurs fois proposé puis rejeté. Il est clair que la motion part d'une bonne intention mais elle ne répond pas au problème fondamental.» Selon lui, le souci principal est que les jeunes majeurs ne votent plus. «De plus, la ma-

majorité est un tout, les droits viennent avec les devoirs. Celui qui paie ses impôts et cotisations dispose du droit de vote», explique-t-il.

Immaculée Mosoba, jeune membre du comité du Parti socialiste de la ville, contredit le président des JDC. «C'est un âge où il est important de participer aux décisions, les jeunes représentent l'avenir.» Elle souligne

que pendant ses années de collège, les discussions politiques entre amis allaient bon train bien qu'ils n'aient pas été en âge de se prononcer par le vote.

Chaque chose en son temps

Du côté du corps enseignant, les avis sont aussi partagés. Paul Wirz, enseignant d'histoire et d'éducation à la citoyenneté au CO de Jolimont, est contre la motion. «C'est une idée qui n'émane pas des jeunes mais des adultes. J'ai demandé l'avis à une de mes classes. Sur 24 élèves, 2 sont pour et 22 contre.»

«L'idée n'émane pas des jeunes mais des adultes»

Paul Wirz

Selon lui, il est préférable de laisser un temps à l'insouciance et de motiver les adolescents à devenir des citoyens actifs, sans pour autant les y pousser plus tôt. «L'entrée dans la vie d'adulte est un passage important, on en diluerait la portée si la motion passe.»

Jean-Pierre Dorand, enseignant d'histoire et de sciences politiques au Collège Saint-Michel est favorable à la motion. D'après lui, les jeunes démontrent de l'intérêt, surtout face aux sujets qui les touchent. «Nous traitons de sujets d'actualité en histoire comme la votation sur la naturalisation facilitée et les jeunes y participent pleinement.» >>

LEURS AVIS

TATJANA BAPST

ÉTUDIANTE AU COLLÈGE ST-MICHEL
17 ANS



«Pouvoir voter à 16 ans est une bonne chose. Les jeunes peuvent apporter des idées nouvelles. On a aussi plus de liens et d'ouverture à certaines questions d'actualité comme celle des migrants.»

LUCIE MARADAN

ÉTUDIANTE AU COLLÈGE ST-MICHEL
16 ANS



«Je trouve qu'à 18 ans, les jeunes ne s'intéressent pas énormément à la politique, alors pourquoi s'impliqueraient-ils davantage à 16 ans? Pourquoi pas un droit de vote sur demande, pour ceux que ça intéresse.»

MORGAN THOMAS

ÉTUDIANT AU COLLÈGE ST-MICHEL
17 ANS



«Si je pouvais voter je le ferais. Les décisions prises concernent tout le monde, même ceux qui ne votent pas. A 16 ans, on est apte à réfléchir et à prendre des décisions. Les jeunes devraient s'intéresser davantage à la politique.»

SABRINE DJEBAÏLI

APPRENTIE EMPLOYÉE DE COMMERCE
15 ANS



«Je suis pour le vote à 16 ans. Tout ce qui touche à l'actualité politique m'intéresse. C'est nous les jeunes qui sommes particulièrement concernés car les sujets traités concernent notre avenir.»

OLIVIER AMANTINI

APPRENTI EMPLOYÉ DE COMMERCE
18 ANS



«Les jeunes de cet âge ne sont pas assez matures. Il y en a peu qui s'intéressent à la politique et les objets de votation sont complexes. Si la motion passe, il faudra simplifier le langage des objets pour les rendre compréhensibles par tous.»

FABRIZIO MAURO

APPRENTI EMPLOYÉ DE COMMERCE
18 ANS



«A 16 ans, les jeunes ne sont pas assez concernés par la politique, ils ont d'autres intérêts. Si j'avais eu le droit de vote à cet âge, je ne m'en serais pas servi. Aujourd'hui, on parle politique en cours, au travail, ça m'intéresse.» LZ

PUBLICITÉ

info@figemax.ch
www.figemax.ch
026 535 82 36

FIGEMAX SA
FIDUCIAIRE ET GESTION

Brevet fédéral de spécialiste
en finance et comptabilité

Nos services de qualité pour votre fiscalité

Chemin Monséjour 2 - 1700 Fribourg
Route de Breilles 31 - 1791 Courtaman
Grand'Rue 8 - 2108 Couvet